

Tout le long de sa lettre, il parle de l'action de l'Église catholique *comme d'une imposition au peuple*.

Il va jusqu'à faire les incroyables affirmations qui suivent :

“ Le Rev. P. Kulawy dit que tous les Galiciens ont exprimé
 “ au Rev. P. Pagé et à M. l'inspecteur Rochon leur préférence
 “ pour les écoles séparées. C'est une affirmation qui prête à la
 “ réflexion, et il est intéressant de prendre note que ces mes-
 “ sieurs se sont tous deux, dans ma maison, au mois de décembre
 “ dernier, déclarés en faveur des écoles publiques anglaises pour
 “ les Galiciens. (Je veux parler d'écoles telles que sanctionnées
 “ par l'acte des écoles actuellement en vigueur, et telles que
 “ comprises par le public généralement). De fait, le second de
 “ ces messieurs ne voulait encourager et reconnaître rien autre
 “ chose.”

Le premier ministre du Canada, mis indirectement en cause, ne peut longtemps garder le silence, et laisser faire.

Mme d'Ailleboust et le Dictionnaire généalogique

Nous lisons dans les *Annales* manuscrites de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, de Québec.

“ Madame d'Ailleboust avait resté en Canada depuis la mort de Monsieur son époux. Elle y était fort estimée, quoiqu'elle cachât sous les apparences d'une vie commune les grandes vertus qu'elle possédait. Plusieurs personnes d'un rang distingué l'avaient recherchée dans son veuvage. Monsieur de Courcelles, gouverneur, et M. Talon, intendant, la demandèrent tous deux en mariage, *mais comme elle était vouée dès sa jeunesse à Jésus-Christ, et que le temps qu'elle avait passé avec Monsieur d'Ailleboust, son mari, ne l'avait pas empêchée de garder une perpétuelle virginité*, elle refusa constamment les partis les plus avantageux qui se présentèrent ; et pour vivre d'une manière plus retirée et plus conforme à la perfection dont elle faisait profession, elle prit la résolution de se donner à notre communauté en qualité de pensionnaire perpétuelle.”

Il faut donc rectifier le Dictionnaire généalogique qui, à la page 152 du volume 1er, fait naître du mariage de Madame d'Ailleboust une fille qu'il marie, page 172, à Jean de Lauzon (1).

(1) M. Myrand élucide parfaitement cette question dans le dernier numéro du *Bulletin des recherches historiques*.